



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC

Le 12 octobre 2018

Madame Marie Montpetit, ministre  
Ministère de la Culture et des Communications  
225, Grande Allée Est, 1<sup>er</sup> étage, bloc A  
Québec (Québec)  
G1R 5G5

**Objet : Démolition de la maison Notre-Dame-du-Rosaire  
(102, rue Notre-Dame Sud, Sainte-Marie, Québec, (G6E 3B6)**

Madame, Monsieur,

Nous avons été informés par un de nos membres d'une lettre envoyée à votre intention concernant le dossier en titre de même que de votre réponse à cette lettre. Nous nous réjouissons que votre ministère ait ordonné la cessation de tous travaux de démolition sur l'immeuble et le terrain pour une période de trente jours, le temps de procéder à une évaluation de l'intérêt patrimonial de l'immeuble.

Dans le contexte actuel de vide laissé par le changement d'équipe à la tête de l'État, nous nous inquiétons des délais qui pourraient survenir dans la décision et la réponse à donner à la Ville de Sainte-Marie. C'est pourquoi nous vous demandons, tel que le prévoit l'article 30 de la *Loi sur le patrimoine culturel*, de procéder à l'émission d'un avis d'intention de classement qui protégerait cet exceptionnel immeuble pour une période supplémentaire d'un an et qui éviterait qu'il soit démoli à la sauvette après le délai de trente jours, comme cela s'est déjà produit ailleurs.

.../2

Il est important de rappeler que si le ministère ne prolonge pas la suspension des travaux ou ne procède pas au classement de l'immeuble, ce dernier sera automatiquement démoli puisque la Ville de Sainte-Marie a déjà accordé le permis de démolition.

Nous comptons sur votre collaboration pour un dénouement positif de cet important dossier.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour plus d'informations



Clément Locat, président  
Comité du patrimoine de la Fédération Histoire Québec

c.c. : M<sup>me</sup> Marie-Claude Champoux, sous-ministre, MCC  
M. Pierre-André Corriveau, direction de la Capitale-Nationale, MCC  
M<sup>me</sup> Mija Lavoie, MCC  
M<sup>me</sup> Marie-Hélène Gagné, MCC  
M. Jean-François Nadeau, Le Devoir  
M. Charles-Breton Demeule représentant du CA de la FHQ dans la Capitale Nationale  
M. Guillaume St-Jean, urbaniste

*La Fédération Histoire Québec (FHQ), fondée en 1965, regroupe aujourd'hui 280 sociétés membres à travers le Québec, œuvrant dans les domaines de l'histoire, du patrimoine, de la généalogie, de la muséologie, de l'ethnologie et dans d'autres champs connexes à l'histoire. C'est le plus important regroupement d'organismes du genre au Québec, qui réunit à ce jour quelque 55 000 membres individuels. Depuis 1999, le Comité du patrimoine de la FHQ a adopté une démarche visant à mieux identifier, à protéger et à faire connaître le patrimoine local, régional et national québécois qui est significatif.*